

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heaz & Harrison, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Aujourd'hui, maximum .. 28
Même date l'an dernier .. 26
Aujourd'hui minimum .. 11
Même date l'an dernier .. 14

Les Boers retraitent devant Roberts

ROBERTS AVANCE

Il est maintenant à Poplar Grove

Les Boers ont retraité hier devant ses troupes

Le général Cronje et ses compagnons seront transportés à l'île Ste-Hélène

LES BOERS

Retraient devant lord Roberts

Londres, 8.—Le War Office a publié à huit heures cette dépêche de lord Roberts: "Poplar Grove, 7 au soir.—Nous avons remporté un grand succès aujourd'hui. Nous avons mis complètement en déroute l'ennemi, qui retraité sur toute la ligne.

La position qu'il occupait est extrêmement forte et pourvue d'une seconde ligne de retranchements qui nous eussent causé de lourdes pertes, si nous avions tenté une attaque de jour.

Le mouvement tournant a naturellement eu une grande extension, vu la nature du terrain, et les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie montée sont très fatigués.

La division de cavalerie a été victorieusement conduite à combattre et, comme d'habitude, elle s'est admirablement conduite.

Le général French rapporte que les batteries d'artillerie montée ont causé beaucoup de dommages à l'ennemi. Nos pertes sont d'environ 50. Je regrette d'avoir à annoncer que le lieutenant Roswick a été tué et le lieutenant Bailey gravement blessé. Tous deux appartenaient au 12^e lanciers. Le lieutenant De Grespigny, du Second Life Guards, a été gravement blessé. Je télégraphierai demain la liste des autres pertes.

Les Boers étaient commandés par les généraux Dewet et Delarey.

UN CANON ABANDONNE
Ofontein, 7.—Les troupes de lord Roberts ont marché de l'avant, de bonne heure, ce matin. Le général French a tourné le côté sud de la position des Boers qui ont immédiatement pris la fuite, abandonnant un canon, leurs tentes et d'innombrables quantités de fourrage. Il continuait

à les poursuivre. Les Boers, qui occupaient le côté nord de la rivière évacuent, eux aussi, leurs positions.

KENHARDT

Pris par les rebelles d'Etat Cap

Capetown, Colonie du Cap, 8.—En régnant arrivé de Kenhardt, dit qu'il avait eu un échange des coups de feu avec les rebelles, qui ont retraité sur le commandant De Kock est arrivé avec un drapeau blanc. Le magistrat qui est allé le rencontrer a été immédiatement fait prisonnier et les rebelles ont envahi la ville, puis hissant le drapeau blanc, ont proclamé le district territoire de l'Etat Libre, ont chanté le "Volkslied" et ont commencé l'insurrection. Le magistrat a été envoyé à Bloemfontein pour y subir son procès.

Le régent dit que les indigènes sont traités avec sévérité.

L'ARTILLERIE CANADIENNE

Partie pour le théâtre des hostilités

Capetown, 8.—Il se fait un mouvement parmi les Hollandais du Cap pour obtenir un règlement de la question du Sud-Africain, qui permettrait le maintien de l'indépendance des républicains, et, peut-être sans doute prétendre que les Hollandais qui sont des dévoués loyaux ont le droit de faire leurs propres opinions au sujet du règlement. Mais l'argument aurait plus de force si les Hollandais ne s'étaient pas révoltés dans les districts où il y a une chance de réussite, et si il y avait une grande administration de la cité sera prise d'envoyer un régiment à tout règlement qui n'implique pas l'annexion. Une députation du parti hollandais

a offert d'aller en Angleterre bientôt dans l'intérêt de la cause. Ce qui restait de l'artillerie canadienne est parti pour le théâtre des hostilités.

Les escadrons "A" et "B" des Kitcheners Horse, qui manœuvraient à l'appel, sont retournés au camp. Ils avaient été séparés de l'armée, avec l'escadron "E", le 13 février, après leur échappement et plus tard, perdirent leur chemin sur le "val". L'escadron "E" est prisonnier à Pretoria.

OPINION ANGLAISE

Londres, 8.—Spencer Wilkinson croit que la seule chance des Boers est de concentrer leurs troupes pour une bataille décisive. Il croit que les Boers ne sont qu'une cinquantaine de mille, sur les neufs ou dix mille de nous, et que le commencement d'hostilité, dans ce cas, leur cause est perdue.

Il ajoute: "La fuite des Boers dans la journée d'hier est très désappointante. La retraite de l'ennemi ne saurait pas un bon général. Il désire le détruire."

Londres, 8.—Le "Times" publie la dépêche suivante datée de Lourenço Mariz, le 5: "Le voyage présumé du président Kruger au Natal a été fait sur la demande du général Joubert qui a déclaré que les opérations de Roberts avaient alarmé les Orangistes à point qu'ils en étaient devenus inconscients. Tout semble indiquer que les Boers sont démoralisés. Demain, le 6, vendredi, la semaine dernière, les Boers ont perdu 52 tués et 200 blessés dans le Natal."

Le raif de l'Etat Libre a été convoqué pour le mois d'avril."

LES EXPLOITS DE ROBERTS

Londres, 7.—On lit dans le "Times": On a des preuves tous les jours de la valeur des sautes tactiques. Des milliers de vies ont été sacrifiées à une tactique vicieuse. Mais l'évolution de l'armée dans l'Etat Libre a changé tout cela.

La soumission de Cronje est le moindre des exploits de lord Roberts dans le Sud-Africain. Il a défrayé les plans de campagne des Boers, a concentré leurs retranchements couplés, et les a forcés à abandonner leurs retranchements, et leur tactique favorite, et a donné à l'armée une grande liberté d'action.

On fait beaucoup de bruit sur la livraison de Ladysmith par le général Buller, mais c'est lord Roberts qui a dirigé et Ladysmith et les Boers à se retirer du Natal, le général Buller serait en retard à se battre contre les forces Boers sans autres résultats que le sacrifice de vies précieuses; et la garnison de Ladysmith serait encore au

quart de ration, toujours privée d'une valeur au rai. Dans le nord de la Colombie du Cap, nos derniers combats ont été contre les arriérés-gardes, tandis que le gros de l'armée des Boers se retirait en bon ordre.

LES BLESSES CANADIENS

Toronto, 8.—Le Dr Barrie, qui accompagne le premier contingent en qualité de délégué de la Y.M.C.A., a télégraphié aujourd'hui de Modder River à M. Robert Kilgour: "L'état des blessés canadiens s'améliore."

Il s'agit sans doute dans ce chiffre de ceux qui ont été transportés hors des hôpitaux de campagne de Modder River.

UNE BATAILLE DECISIVE

Londres, 8.—Une dépêche au "Times", datée de Modder River, le 7 mars dit: "Les Boers occupent une position entre notre camp, Bloemfontein et Windhorst. Ils ont avec eux la plus grande partie de l'armée du Natal et sont sous le commandement de Joubert lui-même. On n'a pas eu de nouvelles des hommes nécessaires pour défendre Van Reenen Pass et Ladysmith. On dit qu'il y a eu beaucoup de discussions durant la concentration."

"Une bataille qui aura probablement un effet décisif sur toute la guerre, est imminente."

KRUGER A PRETORIA

Glocester, 8.—Le président Kruger est retourné à Pretoria hier. On dit que son discours aux burghers les a remplis d'une nouvelle ardeur pour continuer la guerre.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Londres, 8.—M. H. G. Hales, le journaliste fait prisonnier par les Boers et relâché, télégraphie: "Le président Steyn n'a dit que les burghers sont décidés à lutter jusqu'au dernier homme et que la lutte actuelle dans l'Etat Libre ne sera qu'un jeu d'enfant après de ce qui se passera dans le Transvaal, et la capitulation de Pretoria serait préférable à l'évacuation de l'Europe."

LA REINE ET LES IRLANDAIS

Londres, 8.—Le département de la guerre annonce qu'elle reine a ordonné qu'à l'avenir, au jour de la Saint-Patrick, tous les membres de ses régiments irlandais porteront, comme marque de distinction, une branche de trèfle attachée à leur coiffure, en commémoration de la bravoure des soldats irlandais dans les récentes batailles dans l'Afrique du Sud.

A STE-HÉLÈNE — CROJNE ET SES COMPAGNONS Y SERONT TRANSPORTÉS

Londres, 8.—Le soulèvement des Hollandais de la Colonie du Cap est le seul usage qui obscurcisse l'horizon.

Les autorités militaires ont décidé que le général Cronje et les autres prisonniers seront envoyés immédiatement à l'île Ste-Hélène où ils resteront jusqu'à la fin de la guerre.

Lord Roberts a chargé lord Dufferin, colonel de milice, de commander l'escorte des prisonniers. Le mois dernier, Ste-Hélène a été visité par un câble avec Capetown et Londres, ce qui, pour le moment, le cabinet ne voit pas entendre parler d'échange de prisonniers.

LADYSMITH

Aurait résisté jusqu'au 2 avril

Londres, 8.—M. Winston Churchill télégraphie ce qui suit: "Le général White dit qu'il aurait pu tenir jusqu'au 2 avril, mais que la majeure partie de la population indigène serait morte de privation et que les Boers auraient facilement surpris l'armée d'aurait détruit les munitions, et tout ce qui avait pu marcher auraient fait un semblant de résistance afin d'éviter la capitulation. Il n'est pas sûr si l'on pourra continuer les opérations et abouter. Il n'est pas sûr si on pourra s'en aller des pertes de vie qu'il s'en est coûté."

LES EXPLOITS

D'un volontaire canadien

Paris, 8.—Le capitaine Howell qui est au lit dans l'hôpital de campagne du district de Benet, dans le Sud Africain, est un enfant de l'air, quoique récemment il demeurait à Montréal. Sa mère, Mme Alex-Howell, de Brandon, a reçu de lui une lettre dans laquelle il raconte ses exploits et dit qu'il a été blessé au bras gauche. Le trouper Howell avait demandé à entrer dans le premier contingent, mais il n'avait pas été accepté, à cause de son jeune âge. Alors il s'embarqua sur le Sardinien et travailla pour gagner son passage jusqu'au Sud-Africain où il rejoignit le South African Light Horse. A la deuxième bataille de la Tugela, Howell, avec six autres, traversa à la nage, sous un feu terrible et sans être touché, le pont de bois qui les Boers avaient là. Les Anglais se servent de ce bateau plus tard pour traverser des troupes de l'autre côté de la Tugela. Howell a été blessé dans un engagement des Brabant Horse.

Burghersdorp et Norval's Pont

Occupés par les Anglais

A Mafeking.—La fièvre typhoïde et la dysenterie sévissent

La reine Victoria à Londres.—Une réception enthousiaste

BURGHERSDORP

Occupée par les Anglais

Londres, 8.—Une dépêche de Molteno dit que les Anglais ont occupé Burghersdorp (Colonie du Cap) sans opposition, hier soir.

A MAFERING

Fièvre typhoïde et dysenterie

Mafeking, 19 février.—La viande de cheval compose maintenant une partie considérable de nos rations. On n'en mange pas beaucoup, mais elle ne fait pas de mal. Une épidémie, qui est peut-être la fièvre typhoïde, sévit dans le campement des femmes et, parmi la garnison, il y a un grand nombre de cas de dysenterie due au manque de légumes.

Nous en sommes réduits à nos propres ressources. Les vivres délicats que nous avions sont épuisés, ou ont été requisitionnés pour les hôpitaux qui sont encombrés de malades. Le cinquième des enfants, près du campement des femmes, s'agrandit de semaine en semaine, car les jeunes sont fauchés prématurément par la fièvre et les obus. Nous espérons toujours d'être secourus.

La santé des premiers jours du siège est disparue. Les hommes préfèrent demeurer à leur poste plutôt que de se mouvoir et de se donner l'appétit qu'ils ne pourraient satisfaire.

Les indigènes sont dans un état désespéré. Ceux qui ne peuvent se procurer de l'ouvrage reçoivent une petite poignée de farine tous les jours. Un grand nombre d'entre eux, bravaient le danger, errent dans la ville affamés, cherchant un ouvrage qui leur procurerait une ration supplémentaire de farine. Généralement, quand ils trouvent de l'ouvrage ils sont trop faibles pour le faire.

Les jours postés avancés, les Boers tirent dans les rues et sur la place du marché. Nous avons pris des précautions remarquables, mais les pertes sont nombreuses.

On souffre de la diète même au mois des quartiers généraux.

Deux cent quatre-vingt-dix personnes ont été tuées, blessées ou sont mortes de maladies. La garnison est si petite qu'il serait criminel de divulguer sa faiblesse, mais elle ne se plaint jamais. Si personne n'a parlé de se rendre, c'est que nous ne voulons pas être battus.

LA REINE EN VOYAGE

Londres, 8.—Aujourd'hui, vers midi et demi, la Reine est arrivée à Paddington et, avec une escorte de cavalerie, s'est rendue au palais de Buckingham. Elle a été très acclamée.

ELLE SERA BIEN REÇUE

Dublin, 8.—Le "Daily Independent", parlant de la visite projetée de la reine Victoria en Irlande, dit: "Les nationalistes désirent que Sa Majesté reçoive des Irlandais l'accueil respectueux dû à son rang élevé et à son haut caractère personnel."

Le "Daily Express", après avoir fait remarquer que cette visite sera un témoignage remarquable de la gratitude de la reine pour les "braves Irlandais qui l'ont si noblement servi dans une heure d'anxiété", assure à la reine qu'elle recevra l'accueil le plus cordial.

COMMERCHE DE MONTREAL

Une augmentation de \$681,901 dans les importations

La valeur des marchandises entrées pour la consommation, durant le mois de février 1899 a été de		\$8,553,173
Durant le mois de février 1900 a été de		4,235,074
Augmentation		\$ 681,901
Voici la valeur de quelques-uns des principaux articles entrés pour la consommation, savoir:		
	1899	1900
Coton ouvré	\$ 243,416	\$ 281,266
Articles de fantaisie	77,337	68,246
Fruits de tout genre	34,474	35,214
Chevaux	93,911	92,025
Fer et acier et articles en fer et acier	238,593	428,464
Cuir et articles en cuir	53,520	52,127
Soie et articles en soie	113,007	135,109
Huiles	18,772	13,407
Métaux	45,986	45,071
Melasse	359,927	338,385
Laines	10,627	9,914
Autres articles imposables	432,460	499,566
	651,985	774,090
Total articles imposables	\$2,369,015	\$2,772,988
Articles en franchise	1,112,887	993,890
Or et argent monnayés et en lingots	71,271	468,196
Grand total	\$8,553,173	\$4,235,074

LA CAVALERIE STRATHCONA

Programme de la réception qui lui sera faite à Montréal

Le comité spécial chargé de prendre les dernières dispositions pour la réception du contingent de lord Strathcona, s'est réuni ce matin, à 11 heures 30, dans le salon de Son Honneur le maire.

D'après les dernières nouvelles envoyées au lieutenant-colonel White, commandant du contingent de Montréal, la troupe arrivera par la gare Windsor, lundi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

Le cortège partira de la gare et passera par les rues Osborne, de la Montaigne, Ste-Catherine, St-Denis, Notre-Dame, Place d'Armes, St-Jacques, Victoria Square, Beaver Hall, Bouché et Windsor Hall.

Quelques hommes du détachement de cavalerie de Montréal seront chargés de maintenir l'ordre. La police recevra des instructions pour empêcher toutes les réclames et les annonces du commerce et de l'industrie de prendre part au cortège.

Les étudiants de McGill avaient exprimé, ainsi que nous le disons ailleurs, le désir de faire partie du cortège avec les étudiants de Laval. Mais jusqu'à l'heure présente, aucun arrangement définitif n'a été décidé. Selon

toute apparence, les étudiants de Laval ne prendront pas place dans le défilé, ils seront parmi eux un appel de fonds pour verser une cotisation à la cause patriotique et adresseront une lettre au commandant de la cavalerie Strathcona.

Le détachement des volontaires Strathcona se composera de 425 hommes qui prendront part au banquet. Les autorités militaires de Montréal disposeront de 125 places pour les officiers et les hommes de la milice.

Le conseil municipal sera invité en corps et chaque grande administration de la cité sera priée d'envoyer un représentant. Cent places seront réservées à l'élément civil de Montréal.

La salle du banquet sera magnifiquement décorée de drapeaux et d'emblèmes militaires.

La musique jouera pendant le banquet. Des discours seront prononcés par le maire, le colonel White, le commandant de la cavalerie Strathcona et par un ou deux représentants des banques et administrations de notre cité.

Le comité se réunira encore demain l'après-midi à 4 heures.

Vil Métier

UN INFORMER DOUBLÉ D'UN ESCROC

Le 4 février dernier, Alvarez Prévost, alias L. A. McKay, depuis un certain temps à l'emploi du bureau du Revenu Provincial, portait des plaintes contre vingt individus, les accusant de vente de boissons sans licence. Des poursuites ont été prises en conséquence par les avocats Clouan et Drouin, contre les personnes en question. Or, récemment, quant les causes ont été appelées, Prévost demeura introuvable et tous les témoins qu'il avait fait citer en cour déclarèrent ne pas connaître les accusés. Or, lundi le détective Lambert mettait la main sur l'informeur. Hier après-midi Prévost refusa de répondre aux questions de la cour. Le juge desonniers le condamna à passer la nuit en prison. Ce matin, comme la nuit lui avait porté conseil, Prévost a avoué que les plaintes qu'il avait portées contre les accusés étaient fausses. Le juge Desonniers a condamné, séance tenante, le

prévenu à \$10 d'amende pour mépris de cour.

Ce qui aggrave encore le cas de Prévost, c'est qu'il a obtenu du chef le gaulte la somme de \$35 pour les causes en question.

Le chef a immédiatement fait émettre un mandat contre lui pour obtention d'argent sous de fausses représentations.

UNE BOMBE

Jetée dans la maison de M. Riard

Paris, 8.—Hier une bombe a été jetée par une fenêtre dans la maison de M. Alfred Riard, commissaire général de l'Exposition de Paris. Elle n'a pas fait explosion. Une dame qui avait vu deux hommes allumer la mèche, et avait donné l'alarme, a été très maltraitée par eux.

LE SERVICE DE EAUX

Tous les propriétaires d'immeubles en faute seront poursuivis

Chaque logement doit avoir sa prise d'eau spéciale

Les avocats de la ville ont reçu des instructions d'avoir à poursuivre devant le recorsider tous les propriétaires d'immeubles qui n'ont pas fait installer la division du service d'eau dans leurs maisons lorsqu'elles contiennent plusieurs logements. Chaque logement doit avoir sa prise d'eau spéciale, de façon que la distribution puisse facilement interrompre dans le cas de non-paiement de la taxe spéciale de l'eau.

Le surintendant de la voirie a approuvé la demande de la Cie des tramways pour poser des fils souterrains en vue d'établir une meilleure distribution de la force électrique nécessaire à la circulation des voitures sur les voies de la compagnie.

PLUS DE POTEAUX

La compagnie des tramways demande à mettre ses fils sous terre

Le surintendant de la voirie a approuvé la demande de la Cie des tramways pour poser des fils souterrains en vue d'établir une meilleure distribution de la force électrique nécessaire à la circulation des voitures sur les voies de la compagnie.

PARIS ET L'EXPOSITION

Monsieur L. J. Rivet, dont le voyage à Paris et à Rome dans le but d'organiser des excursions et le pèlerinage à Paray-le-Monial a été couronné de succès, sera à Montréal vers la fin du mois.

En attendant son retour, M. C. O. Lamontagne, 745 rue St-Urbain, se charge de donner tous les renseignements à ce sujet. Téléphone, Est 772. 11-3

DANS LA BANLIEUE

ST-LOUIS.—A la dernière assemblée du conseil municipal de St-Louis, le rapport financier qui a été soumis a montré que les recettes totales de l'année 1899 ont été de \$307,493.82; les dépenses totales de \$302,769.90, laissant une balance en caisse de \$4,723.92.

LE THEATRE FRANÇAIS

DETRUIT PAR LE FEU AUJOURD'HUI

Une perte irréparable

Paris, 8, 1 h. 50 de l'après-midi.—Le célèbre Théâtre Français ou la Comédie Française, a été détruit par le feu.

Il contenait nombre de magnifiques statues, bas-reliefs et tableaux. C'est une perte irréparable. L'incendie a éclaté vers midi, mais on ne s'en est pas aperçu immédiatement et l'incendie faisait rage avant que les pompiers aient pu commencer à le combattre. Vers 1 heure et demi l'incendie de l'édifice n'était plus qu'une fournaise ardente. L'épaisse colonne de fumée qui s'en échappait attirait une foule immense de tous les coins de Paris, surtout quand on sut que c'était le Théâtre Français, com-



LE THEATRE INCENDIE

sidéré comme une institution nationale, qui brûlait.

Le théâtre était presque isolé, entre une place et les jardins du Palais Royal qui étaient encombrés de curieux.

LA COMEDIE-FRANÇAISE

Nom officiel du Théâtre Français, qui son appellation souvent, aussi le Français La Comédie Française, qui était situé dans une dépendance du Palais Royal, date de 1680, époque à laquelle par ordre du roi Louis XIV, la troupe de l'hôtel de Bourgogne se réunit à celle du théâtre Guénégaud, rue Mazarine; par suite de cette fusion et de la suppression du théâtre du Marais, il n'exista plus à Paris que ce seul théâtre recevant une subvention royale de 12,000 livres.

CHEMINS DE FER

Assemblée annuelle de l'association de fret du Canada

Plus d'arrêt jusqu'à nouvel ordre à St-André à cause de la variole

L'assemblée annuelle de l'Association de Fret du Canada, a eu lieu hier après-midi à l'hôtel Windsor, M. John Eade, président.

Les autres membres présents étaient: MM. H. M. Bosworth, Secrétaire au Trésor; W. B. Bulling, J. E. Tiffin, S. P. Lord, W. P. Hutton, Canada Atlantic, W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W. G. McLaren, Great Northern; W. C. Gilman, Great Northern; J. B. Smith, Canada Atlantic; W. P. Hutton, Canada Atlantic; W. Wood, Lake Erie & Detroit River; John Beatty, Northwest Transportation Company; S. E. Moore, Northern Pacific; R. W. Swinford, Northern Pacific; W. E. Belcher, Northern Pacific; G. O. Somers, Great Northern; W.

SPORTS

UNE COUCHE DE BLANCHISSAGE CHEZ LES BICYCLISTES

L'équipe de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.



M. J. C. GIASSON, le nouveau président du club de bicyclistes de Montagnard.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

te par notre président honoraire, M. P. S. (sic) qui avait été élu président de la saison. Le World's Meet of the... M. J. C. Giasson élu président. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

Le club de Halifax s'en retourne bredouille. Assemblée annuelle du club de Montagnard. M. GIASSON ELU PRESIDENT. Le Cercle St-Denis défait par les Montréalais au billard. LE TIR AU PARC DELORMIERER. BICYCLE.

AMUSEMENTS HER MAJESTY'S Theatricals. Her Majesty's Theatre. Humpty Dumpty. Brodez avec la soie à broder qui se lave, de Brainerd et Armstrong, mise dans enveloppes qui l'empêchent de se mêler et de se nouer, près de 400 nuances.

TIR AUX PIGEONS BASE BALL. AU PARC DELORMIERER. CLUB INDEPENDANT. A TORONTO. A EDMONTOUR. Les étudiants aux prises avec la police.

MILLER. Menace d'incriminer plusieurs financiers éminents. New-York, 8. — Miller, le fameux spéculateur de New-York qui a joué avec les millions comme avec des centimes.

LES QUILLES LA POINTE SAFFRIME. L'ALCOOLISME GUERI. Remède Vegetal Dixon. L'alcoolisme chronique, les habitudes de opium et de morphine radicalement guéries par le...

BON MARCHE DANS LES MARCHANDISES DE PANTAISIE. Bernier & West. Coin des rues Sainte-Catherine et Université.

FICELLES D'ENGERBAGES. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au greffier de la Pointe de la Station de la Police de Montréal.

DRUMMOND, McCall & Co. Canada Life Building, Montréal. FERRIER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES.

HOTEL-RIENDEAU. En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice. Quelques pièces de bain et des garnis de chambre de 100.

AMUSEMENTS ACADEMIE, C. de Soir. HENRY IRWING MISS ELLEN TERRY. THEATRE ROYAL & Chaquet après-midi. "DADIN HARNISS".

AMUSEMENTS THEATRE DES VARIETES. CARRE CHABOUILLEZ. LA DUCHESS DE MARSAN. "Un Chapeau de Paille d'Italie".

AMUSEMENTS LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN. Fournitures pour les sauvages.

AMUSEMENTS LA COMPAGNIE ROYALE ELECTRIQUE. Avis aux actionnaires. Assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Royale Électrique de Montréal.

AMUSEMENTS CORPORATION DE MONTREAL. Département des Parcs et Traverses. SOUMISSIONS.

AMUSEMENTS CORPORATION DE MONTREAL. Département des Parcs et Traverses. SOUMISSIONS. Jusqu'à midi le 20 mars 1904.

AMUSEMENTS CORPORATION DE MONTREAL. Département des Parcs et Traverses. SOUMISSIONS. Jusqu'à midi le 27 mars 1904.

AMUSEMENTS CORPORATION DE MONTREAL. Département des Parcs et Traverses. SOUMISSIONS. Jusqu'à midi le 27 mars 1904.

LES DEBITANTS DE LIQUEURS

Importante reunion de leur association hier apres-midi

M. L. A. LAPOINTE EXPLIQUE LA NOUVELLE LOI

Resolution felicitant le gouvernement Marchand

L'association des debiteurs licencies de vins et liqueurs de la cite de Montreal a tenu hier soir son assemblee mensuelle dans la salle des confereuses de la Patrie...

Etaient presentes: MM. Lawrence A. Wilson, au fauteuil; Nap. Tremblay, E. L. E. Victor, Victor Bougie, Lemyr G. d'Ex, L. Poiré, Ben. Lévesque, Amédée Blondin, Henri Dubord, Ed. Fortin, J. A. A. G. G., Frs. Berthiaume, J. S. Robt. Thos. Barry, Georges P. P. Lamy, L. A. Albert, Albert Lamy, J. S. Robt. Thos. Barry, Georges P. P. Lamy, J. S. Robt. Thos. Barry, Georges P. P. Lamy...

M. le président L. A. Wilson, en ouvrant la séance, fait remarquer que les travaux de cette réunion se résument surtout dans la discussion des dispositions de la nouvelle loi concernant les licences...

M. Lapointe, qui vient d'arriver de Québec où il était allé, en compagnie de M. V. Bougie, trésorier de l'association, afin de suivre les débats sur la nouvelle loi et qui a fait tous ces efforts pour en assurer la passation...

Après quelque discussion, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité: Que tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas cru devoir conserver dans la nouvelle loi des licences la clause 122, concernant les restaurateurs...

M. Lapointe déclare que dans les nombreuses entrevues qu'il a eues avec les membres de la députation, il a constaté qu'à peu d'exceptions près, ils

Les travaux d'entretien et de restauration des prisons et palais de justice ont absorbé, en 1897, la somme de \$39,778.25, tandis qu'en 1899, ces mêmes travaux n'entraînent plus qu'une dépense de \$13,300.68, soit une économie très-appreciable de 197 p.c.

Faisant l'addition de ces diverses économies, opérées par le ministre des Travaux Publics, on obtiendrait une somme de près d'un quart de million.

Etait étonnant, que l'hon. M. Marchand, admirablement secondé par ses lieutenants comme il l'est, ait pu si rapidement parvenir à tirer la Province, de la triste ornière, où elle était enroulée? Evidemment non.

Mais, si le premier ministre est si puissamment assisté, s'il a autour de lui des hommes, qui ont si admirablement compris leur haute et noble mission, qui ont eu le courage de l'accomplir, c'est qu'il a été bon juge d'hommes, un choix qui prouve qu'il est l'homme de la situation, pour sauver la province.

Le rapport de l'hon. ministre des Travaux Publics, contient, en outre, des renseignements des plus intéressants, au sujet de l'inspection des établissements industriels.

Enfin, nous avons dans le rapport du ministre des Travaux Publics, des détails sur la situation des chemins de fer dans la province.

En 1898-99 nous possédions dans la province un réseau de chemins de fer d'une étendue totale de 3,379.48 milles en exploitation.

Les sommes payées, par le gouvernement à titre de subsides aux chemins de fer se sont élevées en 1898-99 à la somme de \$109,079.17 répartie comme suit:

Au Québec-Montmorency-Charlevoix... \$ 28,498.22
A la compagnie de la Vallée du Richelieu... 65,140.00
Au Grand Nord... 2,245.00
A la compagnie de la Montagne d'Oxford... 3,515.95

Le tableau C du rapport du ministre des Travaux Publics indique que le total des subsides, votés par la Chambre, pour la construction de chemins de fer est de \$10,297,230.05 sur lesquels le gouvernement a payé \$7,675,731.90.

Du subside total de \$10,297,230.05, on doit retrancher une somme de \$2,287,802.65, qui ne devra jamais être payée, les compagnies au profit desquelles elle avait été votée y ayant perdu tout droit en ne remplissant pas les conditions imposées par la loi.

Les obligations du gouvernement, de ce chef, n'étaient donc plus, au 30 juin 1899, que de \$333,695.50. Les subsides, primitivement accordés en terres, et ensuite convertis en subsides en argent, et dus par la province, s'élevaient à la somme de \$6,095,508.75.

Le gouvernement a payé \$4,457,891.43 sur cette somme, ce qui fait qu'en comptant les subsides primitifs qui s'élevaient à \$2,035,159.15, il restait au 30 juin 1899, une somme à payer de \$418,589.45 de chef des subsides en terres convertis en subsides en argent.

Conclurons: L'hon. M. Duffy, qui avant son entrée dans le cabinet Marchand, jouissait d'une réputation d'avocat de grands talents et possédait une science égale des plus étendues, a acquis en outre, depuis qu'il est devenu ministre des Travaux Publics, une renommée d'administrateur probe, intelligent, zélé et d'une indéfectible énergie.

Travaux Publics, on obtiendrait une somme de près d'un quart de million. Bien ne se produit jusqu'à présent.

Séance de mercredi. M. le Dr de Grosbois présente le 2e et dernier rapport du comité des chemins de fer.

Il y a ensuite concours sur les résolutions 36, 37, 38, 41, 42, 38 et 50 du budget de 1900-1901 rapportées du comité des subsides et on réserve pour le soir l'étude de la résolution 52 qui concerne les cercles agricoles.

Les résolutions concernant le fonds de tickets et des jets et les ventes sur exécution par le shérif doivent être en comité général à une discussion acerbe entre le Secrétaire Provincial et l'hon. M. Duffy d'une part et l'hon. M. Pelletier, l'hon. M. Hackett et M. Panneton de l'autre.

Ces résolutions ou plutôt cette résolution se lit comme suit: Résolu.—Que le pourcentage de un pour cent que le shérif est autorisé à retenir pour le Fonds de tickets et des jets...

Le projet de loi basé sur cette résolution que le gouvernement désire faire adopter par la législature, a pour objet de faire cesser cette espèce de fraude ou de détournement l'effet quant à ce qui regarde le gouvernement.

L'hon. M. Pelletier, l'hon. M. Hackett et M. Panneton n'y voient qu'une taxe déguisée et celle-ci au détriment des pauvres débiteurs. La résolution est légèrement amendée dans sa construction, et passe en première délibération.

La deuxième lecture est remise à la prochaine séance. La loi à l'effet de prolonger et d'améliorer la loi des licences de Québec a été définitivement adoptée, de même que deux autres mesures du gouvernement, présentées celles-ci par le commissaire des Travaux Publics, l'hon. M. Duffy. Elles sont intitulées: Une loi pour amender la loi relative aux établissements industriels, et l'autre: loi pour amender la loi concernant les édifices publics.

Ces deux projets de loi ont été adoptés sans aucun amendement. Elles sont destinées à compléter ou à donner plus d'efficacité à la loi qui concerne l'inspection de tous les édifices d'un caractère public.

L'interpellation suivante est faite au ministre par l'hon. M. Le Blanc: Je vous ai écrit en quinquante de fois contre T. A. Christin, agent des terres et des bois de la couronne, pour l'agence de la Petite Nation (partie nord) depuis le 1er juin 1897?

2o Dans l'affirmative, quel est le nom des commissaires enquêteurs? 3o Combien de temps a duré chaque enquête? 4o Dans chaque cas le commissaire a-t-il fait rapport? 5o Quel est le montant des sommes d'argent reçues pour chaque commissaire provenant de toute source pour dépenses personnelles ou autrement, en rapport avec l'enquête faite par lui?

6o Chaque commissaire enquêteur a-t-il produit des comptes ou autres pièces justificatives pour les sommes qu'il a ainsi reçues? 7o Dans l'affirmative quand les a-t-il produits? Réponse par l'honorable M. Panneton.

A la première:—Des plaintes nombreuses ont parvenues au début de l'année de la Colonisation et des Mines et au département des Terres, Forêts et Pêcheries, demandant que l'enquête soit faite par le shérif, dans ses qualités officielles de possesseur des terres de la couronne, telle enquête a été ordonnée.

A la deuxième:—MM. G. I. Barthe, C. B. Kemp et P. J. A. Marie, A la troisième:—M. M. Barthe et Kemp n'ayant pas continué leur enquête, il est impossible d'en évaluer la durée, elle tienne par M. Marie a duré du 17 mai 1898 au 8 juin. Elle a été tenue dans les cantons et paroisses suivantes: St-Jovite, Chute aux Loupoulx, L'Annonciation, Nominique, Kamitua, Rivière de l'Original, Ferme Neuve, Ferme Rouge et dans la ville de Hull.

A la quatrième:—M. Marie a seul fait rapport au département de la colonisation et des mines et au département des Terres, Forêts et Pêcheries. A la cinquième:—M. G. I. Barthe a reçu cent piastres pour ses services et déboursés. M. Kemp n'a pas produit de compte spécial en cette affaire. M. Marie a reçu \$100 à titre d'honoraires du département de la colonisation et des mines, et \$232.00 du même département pour ses déboursés.

Aucune rémunération ne lui a été accordée par le département des Terres, Forêts et Pêcheries, pour ses services comme commissaire. Il a reçu de ce département, la somme de \$230.00 pour certains déboursés, ses frais de voyage, ceux du sténographe de l'enquête, ceux de l'agent et autres personnes dont il s'est fait accompagner, ainsi que pour la taxe de quelques témoins.

A la sixième:—Oui, MM. Barthe et Marie. A la septième:—A différentes dates, du 4 novembre 1897 au 5 août 1898. Et la Chambre adjourne à 7.30 heures p.m.

CONSEIL LEGISLATIF. Séance du 7 mars. Le projet de loi pour amender la charte de la ville de Chicoutimi est définitivement adopté.

Le projet de loi intitulé: "Loi modifiant la charte de la Compagnie Hypothécaire est de nouveau référé au comité des Bills Privés. On prend ensuite en considération en comité général le message de l'Assemblée législative au sujet des amendements faits par le Conseil législatif au Bill intitulé: Loi amendement l'article 816 du code de procédure civil, et le comité rapporte progrès.

Le projet de loi pour amender l'article 1651 des Statuts refondus est définitivement adopté, et deux autres projets de loi: l'un intitulé: Loi constituant en corporation la Corporation Trust Company of Canada, et l'autre: Loi concernant la paroisse de la Longue-Pointe, subissent l'épreuve de leur deuxième lecture et sont référés au comité des Bills Privés.

J'aurais désiré pouvoir continuer mon enquête au sujet des opinions de certains députés et conseillers législatifs relativement à l'abolition du Conseil législatif. Des circonstances indépendantes de ma volonté, m'ont arrêté en route, et je n'ai pu interroger tous les personnalités politiques, dont l'opinion pouvait être intéressante à connaître, ou pouvait avoir une influence, plus qu'ordinaire, sur le sort de la résolution présentée par le gouvernement.

Aujourd'hui, l'heure de l'enquête est passée, celle de la discussion a sonné à la Chambre et sonnera bientôt au Conseil. Dans cet état de cause, je me vois obligé de faire connaître les derniers résultats de mes entrevues, sans avoir l'occasion de les compléter. J'ai donc l'hon. M. Turner et lui adresse ma question stéréotypée.

Je ne désire pas, me répond le représentant de "Gouffé" à la Chambre haute, me prononcer sur cette très importante question. — Jamais, l'opportunité de supprimer le Conseil législatif, n'a été discutée à fond devant moi. — Il est, par conséquent, fort naturel que je désire entendre les arguments qui seront donnés pour et contre l'abolition du corps délibérant dont je fais partie. — Mon expérience, en cette matière, est fort incomplète, n'étant membre du Conseil que depuis deux ans. Il conviendrait donc que j'attende la discussion pour me faire une opinion. — Toutefois, si j'étais appelé à donner mon opinion maintenant, "ex abrupto", je me prononcerais certainement en faveur de l'abolition du Conseil. — Je ne vois, en effet, pour le moment, aucunement le besoin d'avoir un Conseil législatif.

Je vois ensuite l'hon. M. Mathien et l'interroge sur l'utilité du Conseil législatif. — Vous conviendrait-il, Monsieur le conseiller, de me communiquer votre opinion sur le projet d'abolition du Conseil législatif que présentera le gouvernement? — Je n'ai aucune répugnance à vous dire ce que je pense. — Je suis cependant difficilement prononcé sur un projet dont j'ignore le texte et que je ne connais que par les conversations de personnes qui ne sont pas mieux renseignées que moi. — Toutefois, quant au principe de l'abolition du Conseil, je vous dirai très franchement, que je m'occupe de politique depuis 40 ans et que je suis encore à trouver un motif pour maintenir cette institution dont l'utilité ne m'a jamais été prouvée. — Mon intervention personnelle dans le Conseil est de date trop récente pour qu'elle ait pu influencer sur mes opinions et me faire comprendre la nécessité de l'existence du Conseil. — Je voterai donc très probablement l'abolition du Conseil, et l'honorable représentant des Mille-Îles.

Le personnage politique avec lequel j'ai l'avantage d'avoir eu une entrevue est l'hon. M. F. Hackett, secrétaire provincial dans le dernier gouvernement conservateur. — Monsieur le député, lui dis-je, vous avez autrefois voté l'abolition du Conseil législatif, la question va être soumise de nouveau à la Chambre, par le gouvernement. — Vous conviendrait-il de me renseigner au sujet des dispositions que l'on vous prête? — Je n'ai aucune objection à vous répondre, me dit l'hon. député de Starnstead. Chaque fois que la question a été soumise à la Chambre, depuis que j'en fais partie, j'ai voté l'abolition du Conseil, parce que j'étais convaincu alors que cette institution est un superfluité. — J'ai aujourd'hui huit ans d'expérience et depuis mes votes pour l'abolition du conseil, j'ai appris à l'apprécier à sa juste valeur. — Je suis maintenant convaincu que le Conseil législatif est non seulement une institution utile, mais qu'il est absolument nécessaire à la sauvegarde des intérêts publics autant que privés. — Convaincu comme je le suis actuellement

je voterai cette fois contre l'abolition du Conseil législatif. — Mon enquête s'arrête avec l'entrevue que j'ai eue avec M. Georges K. Smith, député de Mégantic, mais sa réponse est absolument négative. — C'est pour publier ma réponse que vous m'interrogez, je suppose, me dit le député de Mégantic. — Evidemment. — Alors, venez me trouver dans l'après-midi, je vous donnerai à ce moment mon opinion par écrit. — Dans l'après-midi, j'accoste de nouveau M. Smith et lui demande sa réponse. — Tout bien considéré, me dit-il, je crois que le fais mieux de ne pas me prononcer en ce moment, et d'attendre la discussion, qui va s'élever très prochainement. — Cette discussion me fera peut-être changer d'opinion, peut-être me forcera-t-elle à me prononcer devant la Chambre. — Je crois donc qu'il vaut mieux que je m'abstienne.

J'espère que mon enquête, quoique écourtée, aura eu la bonne chance d'intéresser légèrement les lecteurs de la "Patrie". Je la clos donc, en regrettant de n'avoir pu la rendre plus complète et parlant plus attrayante. VERAN.

LE ROI DES TONQUES. Pour les femmes pâles et anémiques, les jeunes filles faibles et sans vie et pour toutes les personnes souffrant d'épuisement général, douleurs dans le dos, dans les côtés, etc., les "Pillules Cardinales" du Dr Ed. Morin sont sans rivales. T. S. 15, 22, 29.

Appréhension, par un pecheur à la ligne parait, du pacifisme tourné international qui sera l'apothéose magnifique du siècle. — Leur satanique exposition, est etc., va rudement étranger le poisson!

for acceptable ideas. State if patented. THE PATENT RECORD, Baltimore, Md. Subscription price of the Patent Record \$1.00 per annum. Samples free.

When you arrive at the top employ our celebrated BARDEAUX EASTLAKE Galvanised or Paintured

They have a beautiful appearance and durent long time; they are a test of the iron of the iron and of the rust; on the iron plus rapidly than the rust of their embolure (éclouage) latérale. Assurez-vous la protection en vous procurant les véritables Eastlake; ils ne font pas mais défaut. Récrivez nous pour obtenir des informations complètes. Metallic Roofing Co., Limited, TORONTO. H. MELAREN & Co. Agents Vendeurs 700 rue Craig, Montréal.

for acceptable ideas. State if patented. THE PATENT RECORD, Baltimore, Md. Subscription price of the Patent Record \$1.00 per annum. Samples free.

L'Unique Corset muni de "Belcher's Patent" SAFETY POCKETS

SAFETY POCKETS sont des goussets en métal riveté sur le corset dans lesquels sont ajustées les extrémités des baleines, ce qui empêche absolument ces dernières de passer à travers le corset. Vous savez par expérience Mesdames que c'est le grand défaut de tous les corsets d'être brisés par les baleines ajustées à l'ancienne façon.

SAFETY POCKETS est une amélioration qui tient notre "LADY MINTO" solide, souple et durable. Essayez ce Corset. Demandez le... LADY MINTO

EN VENTE PARTOUT. Gris ou Noir : : : \$1.35 Choccolat : : : \$1.50 Manufacturé par la COMPAGNIE DE CORSETS "P. C."

Représentant à Montréal JOHN R. WEIR, 30 rue Hospital.

Assure la guérison Prompte et Permanente Des Dyspeptiques

Les nombreux certificats que nous avons en mains sont une garantie de cette assertion.

En vente chez LYMAN KNOX & CIE, Rue Saint-Paul.

Par le mail franco sur réception de 50c, adressez DIS-PEP CO, 502 Edifice New-York Life, c. B. F. Boite 166, Tel. Bell 1409, Montréal. EN VENTE CHEZ TOUTES LES PHARMACIENS.

Nos Echantillons DU PRINTEMPS

sont presque tous arrivés et nous exposons quelques-uns des plus jolis et nouveaux dessins de tapis Axminster, Wiltons, Russian, Velours, Royal et Bruxelles, Clydesale, Wilton, etc., que nous n'ayons jamais eus. Ceux qui n'ont pas besoin de leurs marchandises avant le printemps peuvent les faire emmagasiner sans charge extra. Les ordres par téléphone ou par poste reçoivent une prompte attention.

Thomas Ligget, 1854 rue Notre-Dame, 8446 rue Sainte-Catherine, Montréal 175 à 179 Rue Sparks, Ottawa.

Peinture Preparee "ISLAND CITY"

Pour l'Intérieur et l'Extérieur des Maisons

La meilleure peinture sur le marché. La mieux adaptée pour notre climat. La plus pure et la plus économique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY"

Celle qui couvre le plus de surface. Celle qui couvre mieux le bois. Celle qui durcit en vieillissant.

Peinture à Vernis "ISLAND CITY"

Pour Voitures, Instruments Aratoires, etc. Elle conserve le bois. Elle dure longtemps propre. Elle donne toujours satisfaction.

P. D. DODS & CIE, Entrepôts et Bureaux, 188 et 193 rue McGill, Usines 274, 276 et 278 rue St-Patrice, TORONTO : WINNIPEG : MONTREAL

LETTRE DE QUEBEC

(Service spécial de "La Patrie")

Québec, 7.—En feuilletant le rapport de l'hon. ministre des Travaux Publics pour l'année 1899, on constate que dans cette section de l'administration le programme d'économies, qui est la plateforme du gouvernement libéral a été suivi avec la plus scrupuleuse attention.

L'hon. M. Duffy est un ministre des Travaux Publics infatigable, qui tient essentiellement à ce que rien ne se fasse dans son ministère sans qu'il en connaisse depuis "Alpha" jusqu'à "Oméga". Il veut être renseigné à fond sur toutes les questions qui se rattachent à son administration, et les connaître jusque dans les moindres détails.

Tout travail proposé est passé au crible d'un examen des plus rigoureux auquel le ministre se livre lui-même et auquel il apporte des connaissances techniques variées qui étonnent fréquemment les spécialistes qui travaillent sous ses ordres.

Quand des travaux sont décidés, la tâche du ministre change de nature, mais elle ne diminue guère, en importance, elle ne perd rien non plus des difficultés qui l'entourent.

L'hon. M. Duffy se constitue alors surveillant sévère de l'exécution des subsides votés pour ces travaux. Les coups de passe-passe, les "bondages" comme on dit vulgairement sont impossibles avec l'œil d'Argus qu'il a sans cesse fixé sur tous les travaux en cours d'exécution.

Ainsi doué et se faisant à ce point l'esclave du devoir, l'hon. M. Duffy est évidemment un précieux auxiliaire de l'hon. M. Marchand.

D'autre part, son administration ainsi dirigée doit donner les résultats les plus satisfaisants.

Aucun des travaux publics nécessaires n'est négligé et cependant les économies opérées par l'hon. M. Duffy sont remarquables et méritent les plus grands éloges.

Sous l'administration Flynn, en 1897, le budget des travaux publics entraînait une dépense de \$342,616.40, en 1899, sous la direction sage et habile de l'hon. M. Duffy ce budget ne s'éleva plus qu'à \$95,023.09, présentant ainsi la réduction très considérable de \$247,588.31 ou de 250 pour cent.

Le Palais législatif coûtait, en 1897, sous le régime conservateur, la somme de \$84,423.85. L'hon. M. Duffy a réduit la dépense sur cet article à \$49,320.03, soit \$25,094.82 de moins.

L'inspection des édifices publics, figurait au budget de 1897 pour une somme de \$17,028.38. Sans diminuer en rien l'efficacité de ce service, mais en réduisant tout simplement les dépenses à des proportions rationnelles, le ministre des Travaux Publics actuel, a rogné ce chiffre et l'a fixé à \$2,310.17, soit une formidable réduction de 628 p. c.



LAURIE—N'aie pas peur Baptiste: Je saurai bien te protéger contre cette bande d'affamés et de fanatiques.

A NOS COMPATRIOTES ANGLAIS

Vous ne nous aimez pas, cela nous le savons..... Nous avons nos défauts et vous avez les vôtres.

Notre langue est bien belle et nous la conservons. Nous sommes tous égaux et vos droits sont les nôtres.

L'Eglise, à ses autels, dans toute la patrie, Pour notre souverain avec foi chante et prie.

Pourquoy donc des soupçons? Pourquoy des mots acerbes? La paix soit avec nous, si nos races supérieures Doivent s'unir, un jour, dans un second hymen!

PAMPHILE LEMAY.

COMMISSION DES MARCHES

Toujours l'agrandissement du marché Bonsecours—Projet de l'échevin Gagnon—Une dépense de \$391,560.

Tous les membres de la commission des marchés ont siégé hier, sous la présidence de M. Chaussé, à l'exception de l'échevin Gouin, retenu à Québec.

Les projets de la commission ont été discutés sur les bases de l'agrandissement pour la vente à Montréal. Chacun est libre de faire passer ses idées ou bon lui semble, mais la cité ne reconnaît les certificats de dépenses que lorsqu'ils ont été émis par des personnes licenciées.

En conséquence, une motion de l'échevin Gagnon est adoptée, demandant que les billes des projets présentés soient soumis aux adjudications.

Une lettre de plaintes contre le clerc du marché St-Jacques sera examinée à la prochaine séance.

L'échevin Gagnon donne lecture d'un projet de loi concernant l'agrandissement du marché Bonsecours.

PROJET DE L'ECHEVIN GAGNON

Après avoir examiné les documents qui sont en possession de ce comité, et spécialement les rapports de M. Gagnon, le conseil de commerce et de la ville, en date du 20 janvier 1899 et du 20 mars 1899, et les certificats de dépenses en date du 10 février 1899, j'ai l'honneur de proposer que ce comité fasse un rapport au conseil.

Que la Cité de Montréal fasse l'expropriation des terrains compris entre les rues Le Royer, Claude et St-Paul, jusqu'à une distance de 150 pieds de la rue Jacques-Cartier, 481 pieds en ligne directe à la rue Le Royer, et la portion portant les Nos du cadastre 78 et 79 et situés au coin sud-est de la rue Le Royer d'une largeur de 80 pieds, et la dite expropriation formant une superficie de 33,550 pieds, avec une évaluation municipale de \$101,600.00.

Les terrains compris entre la rue Claude, la ligne nord de la rue Le Royer, la rue Bonsecours et St-Paul, formant une superficie de 76,619 pieds, d'une valeur municipale de \$207,800.00.

L'expropriation de la propriété No 19 du cadastre et située du côté sud-ouest de la rue du marché ayant une superficie de 3,312 pieds, et la valeur municipale de \$17,000.00. Le grand total de l'expropriation, soit 481 pieds en ligne directe à la rue Le Royer, d'une superficie de 83,881 pieds, d'une valeur municipale de \$306,400.00.

La ville pourrait dépeupler pour le présent la prolongation de la rue Le Royer à une largeur moyenne de 90 pieds et une superficie de tout près de 35,500 pieds et réuni aux lots Nos 1 et 2, formerait une superficie totale de 69,050 pieds, qui seraient utilisés immédiatement comme marché et pourrait contenir 360 voitures, et avec le marché Bonsecours qui contient 205 voitures tant sur la rue St-Paul que sur la rue des Commissaires pourrait contenir un grand total de 565 voitures.

Suivant les renseignements que j'ai eus de M. Tessier, clerc du marché Bonsecours, il y a peut-être dix à quinze tournées de marché durant l'année qui peuvent dépasser le nombre de voitures ci-haut mentionné. Pour ce surplus il restera la rue St-Paul, de l'église Bonsecours au Pacifique, qui a toujours été utilisée comme marché et où l'on peut placer 65 voitures sans gêner la circulation et qui sera plus central avant longtemps vu que les bateaux qui abordent aux quais à bas niveau seront vis-à-vis cette rue. La cité possède aussi deux terrains vacants d'une superficie de 5,700 pieds, plus des terrains réservés, entre les rues Frimoin, et Berri, qui peuvent être utilisés pour des fins de marché. Il resterait donc les propriétés ayant front sur la rue St-Paul, entre les rues Claude et Bonsecours qui sont toutes bâties sur une profondeur moyenne de 85 pieds et qui pourraient rapporter à la ville un revenu de loyers de \$10,500, en tenant pour base l'évaluation municipale actuelle qui est de \$3,690 pour les maisons privées, et \$6,900 pour les maisons d'affaires.

Voilà donc une expropriation totale d'une valeur de \$326,500 plus 20 pour cent d'avance qui formerait un tout de \$391,560 à 3 1/2 p. cent d'intérêt, demanderait une somme annuelle de \$13,705, et en déduisant le loyer de propriétés situées du côté Est afin de garder ce boulevard exempt de l'aspect que présente généralement un marché public.

Le président Chaussé, sans vouloir discuter le plan de son collègue, croit que son devis est trop élevé et qu'il entraînerait pour la cité un montant de dépenses et de service d'intérêts au-dessus de ses ressources.

L'échevin Laroux a lui aussi un plan en préparation, qui ne coûterait pas aussi cher à la ville que celui de M. Gagnon. Ce plan est sur le point d'être terminé, et il le soumettra au comité à une de ses prochaines séances.

Le président Chaussé conseille à M. Laroux de faire établir l'estimation du prix des travaux. Mais il persiste dans son idée que le Champ de Mars est le meilleur site pour établir un marché.

Après quelques échanges de vues sur ce sujet, le comité remet l'examen du plan de M. Gagnon à une prochaine réunion.

On traite ensuite superficiellement la question de la reconstruction des abattoirs de l'Ouest. Les échevins sont d'avis qu'il faudrait établir un grand marché central et unique.

Après signature des mandats, la séance est levée.

Timbres américains à vendre au Bureau de "La Patrie".



Mme EMILIEN GAUTHIER

Disse que seules les Pilules Rouges du Dr Coderre l'ont guérie de ses Douleurs et l'ont soulagée d'une Grande Faiblesse de sang dont elle souffrait depuis plusieurs années

La débilité générale et la grande faiblesse du sang, sont chez les femmes la cause de beaucoup de troubles. Les femmes qui souffrent de faiblesse de sang sont pâles et sans force. Elles manquent d'appétit et leur digestion se fait mal.

Nous rencontrons la faiblesse du sang chez la femme à toutes les époques de sa vie; chez l'enfant, chez la jeune fille, chez la femme d'âge mûr et aussi chez la femme âgée.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre donnent au sang la pureté et la richesse nécessaires, sans lesquelles il est impossible à une femme d'avoir une bonne santé, et lui assurent le fonctionnement régulier de ses organes.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, dit Mme Emilien Gauthier, j'étais très faible, n'avais pas d'appétit et il m'était impossible de travailler, vu mon manque de force.

"Cette débilité générale dont je souffrais était la cause chez moi de beaucoup de douleurs. J'avais mal dans tous les membres, des douleurs dans les côtes, mal à la tête souvent, et ma digestion me fatiguait aussi beaucoup. Au moindre exercice j'avais des palpitations de cœur au point que j'étais obligée de m'asseoir et même de me coucher souvent durant la journée.

"Je commençai à prendre les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles et aussitôt j'allai voir les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je suivis leurs conseils avec soin pendant quelques semaines et ils me firent un grand bien. Aujourd'hui je suis robuste et bien portante.

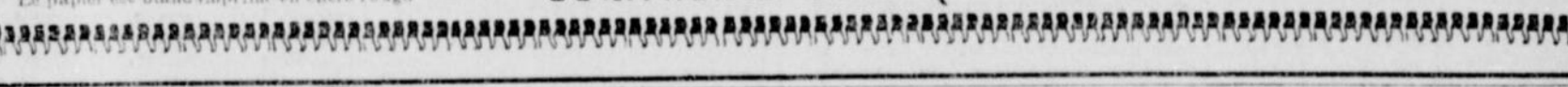
"De nerveuse et faible que j'étais, je suis forte et je puis dormir. Je fais mon ouvrage sans fatigue. Mon appétit est bon; mes vivres digèrent bien et ma constipation est entièrement guérie. J'ai conseillé les Pilules Rouges du Dr Coderre à plusieurs de mes amies. Elles les ont prises et ont aussi été aidées. Votre toute dévouée, Dame EMILIEN GAUTHIER, No. 23 rue Prévoist, Hochelaga, Montréal.

Femmes aux pâles couleurs, qui souffrez d'anémie et de faiblesse de sang, n'attendez plus, que votre condition soit sans espoir, mais prenez en temps la médecine qui a guéri Madame Emilien Gauthier et tant d'autres femmes malades, et qui vous donnera aussi les forces nécessaires si vous la prenez avec soin et patience.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine sont toujours à votre disposition et leur Bureau est ouvert de neuf heures du matin à huit heures du soir, tous les jours, excepté le Dimanche. Allez les voir et ils vous donneront des conseils et des avis d'une grande utilité.

Leur consultations sont parfaitement gratuites et si vous ne pouvez aller les voir à leur Bureau, écrivez-leur et donnez-leur une description complète de votre maladie. Vous recevrez, par le retour de la malle, une foule de bons conseils et de bons avis et aussi ce qu'il vous faut faire pour obtenir une guérison.

CANADA: Les Dames du Canada devront venir ou écrire à l'adresse suivante: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 274 rue Saint-Denis, Montréal. ETATS-UNIS: Les Dames des Etats-Unis devront venir ou écrire à l'adresse suivante: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 241 rue Tremont, Boston, Mass.



LE BOARD OF TRADE Discute encore la question du pilotage La taxe des machines

L'assemblée régulière du conseil du Board of Trade a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Robert Mackay.

Étaient présents: MM. Henry Miles, John McFarlane, Fred T. Evans, Wm. H. Brown, Charles Chaput, Geo. E. Brummond, W. Gear, Jas. K. Knox, Donald, A. McArthur, R. V. McDougall et Robert Munro.

Après l'adoption des minutes de la dernière séance, le secrétaire a lu une dépêche du gouverneur général dans laquelle il est dit qu'un télégramme a été envoyé à Ottawa, priant le gouverneur de vouloir bien remercier les membres du Board of Trade pour les félicitations envoyées à Sa Majesté, lors de la célébration de Lady Smith.

M. McFarlane, président de la délégation qui s'est rendue à Ottawa pour discuter le bill de pilotage, fait rapport que la délégation a été reçue par Sir Louis Davies, les honorables Dobell, Tarte et Sir Henry Joly.

Le ministre de la marine a promis de prendre les objections du Board of Trade en considération et a dit que les ministres y prêteront une attention toute particulière.

Voilà la pétition que le Board of Trade a présentée au ministre de la marine.

Les représentants du commerce maritime soumettent humblement que l'attention de vos pétitionnaires a été attirée sur le bill No 11, actuellement devant votre honorable Chambre et intitulé "Acte pour amender l'acte de pilotage."

Qu'en attendant que vos pétitionnaires en soient informés, si les commissaires du port, si les représentants du commerce maritime n'ont été consultés au sujet des clauses contenues dans le bill, bien que les dits commissaires constituent en vertu de la loi l'autorité de pilotage, et que les dits représentants du commerce maritime ne représentent que les patrons des pilotes et ceux qui contribuent aux revenus du pilotage?

Que le bill ne remédie en rien au mal existant, mais qu'au contraire, il pourvoit à une nouvelle imposition de taxes déjà trop lourde de plus, le bill ne s'applique qu'au service entre Montréal et Québec et laisse le service entre Québec et le golfe sans aménagement.

Que les amendements dans vos pétitionnaires demandent depuis, si longtemps l'adoption sont: (a.) Que le service de pilotage entre Montréal et le golfe soit ouvert à tous les candidats qualifiés, possédant les connaissances nécessaires, la préférence devant être accordée à ceux qui ont une expérience de plusieurs années dans la navigation côtière, comme capitaine ou maître d'équipage.

(b.) Que le paiement obligatoire des honoraires de pilotage, basé sur le tonnage transatlantique des navires, soit abolie, mettant ainsi les navires sur une échelle égale à celles des navires faisant le service des provinces maritimes et Terreneuve.

(c.) Que les accusations portées par ou contre les pilotes soient soumises à une cour de vicemirants, dont la décision sera finale.

En conséquence, vos pétitionnaires prient instamment l'honorable chambre de retirer votre assentiment au dit bill intitulé "Acte pour amender l'acte de pilotage."

M. Evans, président du comité des affaires municipales, donne ensuite son rapport au sujet du bill amendé de la charte de la ville.

MM. Evans, Knox et MacNair, membres du comité de législation provinciale, sont d'avis que les membres du Board of Trade devraient favoriser la requête de la Chambre de Commerce de Québec demandant de l'aide dans l'opposition qu'elle veut faire au bill No 89, amendement à l'article 85 du Code Civil, M. N. Lavoie, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, avait envoyé une lettre à ce sujet.

L'opposition au bill, toutefois, n'a pas eu de résultat, et le bill a été adopté.

Le conseil s'est prononcé fortement en faveur de l'exemption de taxes sur les machineries, bouillottes, etc., alléguant que si l'on continue avec le système actuel, les manufacturiers iront s'établir en dehors de la ville, ce qui causerait un grand dommage au commerce. Les membres appuient l'amendement à la clause des taxes sur les machines.

M. H. A. Leak, de la maison N. K.

HOTEL DE VILLE

COMMISSION DE POLICE

Allocation du président Lebeuf au sujet des derniers troubles

—Le greffe de la cour du Recorder—Séance à huis clos Deux policiers renvoyés de service.

Les échevins du comité de police se sont réunis hier, à quatre heures, sous la présidence de l'échevin Lebeuf.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, le président a dit qu'il avait adressé quelques paroles à ses collègues, relativement aux événements malheureux qui sont tombés comme une bombe sur notre cité au moment où elle s'y attendait le moins.

"J'ai cru, dit M. Lebeuf, qu'en l'absence du chef Hughes, retenu chez lui par la maladie, qui appartenait au président du comité de police, de transporter dans les rues pour aider la police à faire son devoir. Si le chef avait été à son poste, il n'aurait sans doute pas pris une part aussi active pour rétablir l'ordre, mais j'aurais donné au chef des instructions pour qu'il fasse ce que j'ai fait.

Quoi qu'on en ait dit, je ne me suis conduit ni en tyran ni en autocrate. J'ai fait simplement mon devoir en la circonstance.

C'est avec regret que, dans certain quartier, j'ai constaté qu'on faisait des reproches à la police. On dit qu'elle agit d'ordinaire avec brutalité. Moi-même autrefois, comme simple citoyen, j'étais sous cette impression et je critiquais les constables. Mais aujourd'hui, je reconnais que j'étais dans l'erreur. J'ai vécu pendant deux jours et deux nuits en contact permanent avec la brigade de la police et j'ai constaté avec le plus grand plaisir que nos hommes étaient très braves, très humains et très patients. Je le dis ici à leur louange. Je les ai beaucoup admirés.

Nous ne disposons que d'une cinquantaine de constables et ils ne pouvaient vraiment pas se conduire mieux qu'ils l'ont fait étant donné les événements regrettables qui sont survenus. Ils ont empêché les manifestations de prendre un caractère plus sérieux.

Le résultat a été que la paix s'est rétablie assez promptement et cela grâce à la sagesse et à la patience de la police. Nos hommes auraient pu faire usage de leurs armes. Ils ont été housés, frappés par la foule, j'ai vu des hommes à qui on avait arraché leurs boutons et qui ont fait preuve d'une mansuétude incroyablement grande. Les étrangers ne peuvent pas déguiser les troubles en une guerre civile.

Je crois que les membres du comité s'associeront à moi pour remercier nos constables et pour les engager à toujours se conduire avec le plus grand sang-froid.

Passant à un autre ordre d'idées, le président Lebeuf a parlé des bruits qui ont circulé sur la révocation momentanée de deux détectives. Il dit que l'ordre le plus formel doit être donné aux hommes de police de ne pas révéler ce qui se passe dans le département.

Il faut, dit-il, que la discipline de notre brigade soit militaire et il ne peut pas permis au public de connaître ce qui se passe dans notre administration. Cela nuirait au bon fonctionnement de la police.

J'ai refusé de donner des détails sur cette affaire et le chef Carpenter a agi de la même façon, quand on lui a demandé des renseignements.

À la demande de l'échevin McBrice, le président répète en anglais ce qu'il vient de dire.

L'échevin Roy prend la parole et dit que la population canadienne a reçu une insulte et qu'elle ne peut tolérer une pareille conduite à son égard.

Hotel de ville a été envahi sans respect pour les lieux. Il n'est permis à personne de se conduire ainsi grossièrement dans le Palais municipal.

Quant à l'Université Laval, une des plus belles institutions de notre pays, elle a été traitée d'une façon sauvage par des personnes qui auraient dû l'honorer et la respecter.

Bien qu'il y ait parmi nous des citoyens anglais, je dis, au nom des Canadiens-français, qu'on doit reconnaître un peu mieux nos droits et nos privilèges.

Quant à vous, M. le président, peut-être n'avez-vous pas été assez sévère pour les manifestants, mais je sais qu'il était difficile de les arrêter tous. Je demande qu'on vous vote des remerciements.

L'échevin Ames dit que s'il y a une motion pour remercier le président, il l'associera au vote de ses collègues.

Une délégation conduite par les échevins Lespérance et Larivière, demande au comité de ne pas supprimer la station de police No 13, dont le quartier Ste-Marie ne peut pas se passer.

Le président expose où en est la situation actuelle. Le comité n'a pas l'intention de faire disparaître cette station, mais il y a un différend avec le propriétaire de l'immeuble, quant au prix du loyer.

Si le propriétaire, M. Couture, consent à louer sa maison pour le même prix que les autres précédents, on pourra s'entendre, sinon la Ville devra chercher ailleurs.

M. Lespérance dit que le comité de police devrait faire un sacrifice de 100 à 150 piastres pour donner satisfaction au quartier.

L'échevin Ames établit que la cité ne peut pas payer plus cher cette année et que le comité doit offrir 25 piastres par mois pendant un an au propriétaire.

Celui-ci, qui est présent à la séance, finit par consentir à accepter ce prix et l'affaire est arrangée.

La "Mascotte Gun Club", demande à être incorporée, comme société d'amusement et de sports. On renvoie sa demande à l'examen du capitaine du poste No 6.

L'ordre du jour appelle la question très importante du remplacement de feu le greffier L. Forget.

Les candidats qui ont envoyé des mandats par écrit, sont assez nombreux. Parmi eux le président cite les noms de MM. Albert Leblanc, F. X. Perras, Émile Plourde, P. R. Roy, L. A. Lefebvre, A. Lanctôt, F. Vanasse, et A. Christian.

M. Lebeuf dit que le comité de police a la prérogative de désigner un remplaçant pour la charge de greffier et de commissioner son choix au conseil, dans un rapport motivé. Tous les candidats sont ses amis et il pourrait les recommander tous, mais il faut absolument faire un choix et il propose le nom de M. Salomon Roy, comme étant le plus qualifié suivant lui pour remplir les importantes fonctions de greffier.

Il fait un petit tableau des devoirs multiples de ce fonctionnaire qui dirige un des rouages les plus délicats de la cour du Recorder parce qu'il a l'obligation d'être en relations avec les magistrats, les constables et les citoyens de la ville. Ce doit être un homme capable comme légiste et très discret sur toutes les causes qui passent sous ses yeux.

L'échevin McBrice est d'avis qu'on doit envoyer toutes les demandes au conseil qui fera son choix.

Le président Lebeuf n'est pas de l'avis de son collègue. Il maintient que le comité de police ne doit pas abandonner ses droits, dont il faut être très jaloux. Le comité se compose de sept membres qui peuvent faire un choix judicieux et le soumettre au conseil qui, s'il en décide autrement, aura seul la responsabilité de la nomination.

Chacun des échevins a néanmoins un candidat à présenter. M. Roy propose un avocat de son quartier, M. Lefebvre, parce qu'il fait bien faire quelque chose pour les électeurs de St-Jean-Baptiste.

M. Roby appuie M. Perras, l'échevin Tasseu recommande M. Plourde, M. Chevalier a son candidat, l'échevin Ames en a deux, et même trois.

L'entente paraît difficile, aussi l'échevin Ames propose une motion recommandant d'envoyer au conseil les noms de MM. Roy, Lefebvre, Perras, Plourde et Lanctôt.

M. McBrice propose un amendement, qui est du reste perdu après le vote, d'envoyer tous les noms au conseil.

Enfin le motin Ames est adopté.

Le président déclare que le comité doit séder à huis-clos pour régler la question de la suspension du détective Sutherland et du constable Godbout. Tous les représentants de journaux se retirent à 6 h. 30.

Après la reprise de la séance, le président annonce que les deux hommes ont été renvoyés du service à la suite de manquement à la discipline. La décision est irrévocable. Le détective Sutherland était au service depuis quinze ans et le constable Godbout depuis un an.

Advertisement for 'HOMMES JEUNES OU VIEUX' medicine, claiming to cure various ailments like rheumatism and weakness.

Une boîte de Remèdes valent \$1.00. Avec ces remèdes, nous enverrons notre livre qui traite des maladies particulières à l'homme, donnant une description des organes spéciaux. Nous enverrons cette boîte de remèdes, le livre et les directions nécessaires pour vous guérir, sur réception de 12 cents pour payer les frais de port. La confiance parfaite que nous avons dans quatre traitements nous encourage à faire cette offre libérale. Ne laissez pas passer cette occasion de recouvrer la santé et le bonheur. THE QUEEN MEDICINE CO. Boîte postale Q. No 947. Montréal.

Montreal est Ensevelie sous la Neige

Pour faire des Chemins, pour nettoyer les Trottoirs, les Perrons, enlever cette Neige de sur les Toits et dans les Rues. Nous avons des PELLES de Fer et de Bois, des HACHES et des PIQUES.

Advertisement for 'Evanaghlo' (Notre Dame & Seigneurs) snow removal services, including contact information for Bell Main 3407.

Advertisement for 'BON MARCHÉ DANS LES GARNITURES' by Bernier & West, located at the intersection of St. Catherine and University streets.

AUX ETATS-UNIS

Siéance orageuse du conseil municipal de Fall River

MORTE SUBITEMENT EN SE RENDANT A L'EGLISE

Nouvelles des centres Canadiens

(Service spécial de "La Patrie")
Fall-River, 8.- Une assemblée orageuse des citoyens a eu lieu lundi soir. Le conseil a été saisi par l'introduction d'une pétition demandant la nomination d'un comité chargé de l'érection de la ville, et de trois membres du conseil.

en leur fournissant des appareils "étouffants". A qui l'on demandait 5 cents par boîte.
Les 13 "lasters", qui ont été renvoyés jeudi soir, pourraient fort bien profiter de leur congé pour aller se divertir de l'autre côté de la frontière.

Mario Bilodeau, épouse de Narcisse Gaulin, 73 rue East, est décédée dimanche soir, après avoir été atteinte pendant deux semaines. Elle était née à St-Aimé, P.Q., le 23 mai 1847, et demeurait ici depuis 22 ans.

MORT D'UN ARTISTE

M. P. Plamondon, de Québec, succombe à la maladie qui le minait depuis 3 ans

Québec, 8.- Un de nos plus fervents et dévoués dilettantes, un amateur qui il y a une vingtaine d'années, était à bon droit considéré dans Québec comme l'un des éléments de succès des soirées musicales de l'époque, vient de payer à la nature le tribut ordinaire et inévitable.



M. P. PETRUS PLAMONDON.

C'était mercredi la tenue à la mode à Québec. Il a été longtemps rétrospectif sur l'ancien Québec, rétrospectif en vue. Sa voix n'avait peut-être pas toute la richesse, toute l'ampleur que l'on remarque chez nos ténors en vogue d'aujourd'hui, mais il savait dire et chanter et dans nos concerts d'amateurs on l'entendait toujours avec un nouveau plaisir.

On assure qu'il a eu longtemps l'habitude de parer ses discours de dévouement au d'abord, de participation de sa voix ou son chant à des exercices religieux, dans la chapelle publique, d'une certaine communauté bien connue. On la surprend vu, plus d'une fois, dans cette même chapelle, exécuter seul-parce qu'il se trouvait alors le seul chanteur de bonne volonté sur les lieux, tout le plein-chant de services funéraires chantés pour le repos de l'âme de pauvres gens.

Petrus Plamondon a été l'un des fondateurs de la plus ancienne et de la plus importante des organisations chorales de Québec, l'Union Musicale et il en a été plusieurs années le président.

Il était depuis une dizaine d'années l'un des fonctionnaires du département de la sculpture.

C'était le beau-père de M. Nemess, Gagnon, comptable et liquidateur. Ses funérailles ont lieu à 9 heures demain matin, dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

INCENDIE DESASTREUX

1500 personnes sans travail

Philadelphie, 7.- Un incendie désastreux a détruit hier, l'établissement de MM. Shoneman Bros, marchands de nouveautés, à l'avenue de la huitième Avenue et de la rue Arch. Le feu s'est déclaré dans la chambre des machines, et les flammes se sont propagées avec une rapidité étonnante dans les étages supérieurs. Il était vers 7-15 heures, et les employés s'étaient pas encore arrivés. Une alarme générale a été donnée, et en peu d'instants, tous les pompiers ont été rendus sur les lieux. Les pertes sont évaluées à \$180,000.

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

La rhumatisme qui a une épidémie de l'humanité au Canada de toutes ses parties, est un mal qui se combat avec succès par le Dr. J. C. Wright. C'est un remède pour toute d'origine.
M. P. A. Pelletier, de la maison Pelletier, fabricant de "soda water", de Hamilton, Ontario, a été atteint de rhumatisme et a souffert pendant plusieurs années. Il a essayé de nombreux remèdes, mais sans succès. Il a finalement découvert le Dr. J. C. Wright et a obtenu un soulagement complet. Il a écrit une lettre de remerciement au Dr. Wright, qui a été publiée dans le "Journal of the Medical Association".



Le Type Idéal de l'Homme!

Chaque homme ressent de l'orgueil des développements physiques qu'il possède. Il sait qu'il en résulte de l'envie de la part des autres hommes et de l'admiration de la part des femmes, et cela lui donne confiance en lui-même. La force physique est une grande chose et elle prouve de l'électricité qui est dans le corps. La plupart des hommes gaspillent ce puissant pouvoir par des excès et la dissipation; mais il peut être restauré.

CEINTURE ELECTRIQUE DU DR SANDEN.

Voici votre espérance. Dix mille hommes forts en font maintenant les ceintures. Elle donne de la fermeté à votre poignée de main, de l'élasticité à votre pas et un vif éclat à vos yeux. Elle développe l'humanité sous toutes les formes. Lisez le livre du Dr Sanden "Trois Classes d'Hommes". Le concernant. Gratia. Adressez-vous ou écrivez au

Dr A. B. SANDEN, 132 Rue St-Jacques, Bureau 246, Dimanche, il a

NOS RELATIONS COMMERCIALES

Etude des questions qui seront soumises par la chambre de commerce

AU CONGRES DE LONDRES

Un bill désavantageux pour les marchands de Montreal-Condolances-Le bonus à Campbell Shearer & Co.

L'assemblée régulière de la Chambre de Commerce a eu lieu à 3-30 heures hier après-midi, sous la présidence de M. L. E. Geoffroy.

Etait présent: MM. D. Masson, H. A. A. Brault, D. Parizeau, E. Chevigny, Laporte, A. V. Roy, G. Boivin, A. S. Hamelin, C. H. Gagné, J. Boivin, U. Gagnon, S. Lavigne, L. J. A. Survevor, Jos. Contant, A. Lalonde, J. A. Vaillancourt, R. Angers, Jos. Fortier, F. Martineau, J. Toussaint, L. E. Morin, père, J. J. Boivin, L. E. Morin, fils, etc.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, le secrétaire lit une lettre de M. Wilson, directeur du Musée Commercial de Philadelphie, demandant des renseignements au sujet de l'industrie de la fabrication des brochettes dans la province de Québec. Le secrétaire est chargé de répondre à cette lettre.

Le comité spécial chargé d'étudier les questions qui seront traitées au Congrès de Londres, en juin, fait rapport comme suit, au sujet des résolutions du Board of Trade d'Ottawa sur l'opportunité d'obtenir des relations plus intimes avec l'Angleterre; en contribuant à la défense de l'Empire.

Cette Chambre étant de plus en plus convaincue que l'absence d'une loi de faillite satisfaisante dans notre pays, diminue le développement du commerce et qu'il est de notre intérêt de nous procurer un tel règlement, nous soumettons au Congrès de Londres, en juin, fait rapport comme suit, au sujet des résolutions du Board of Trade d'Ottawa sur l'opportunité d'obtenir des relations plus intimes avec l'Angleterre; en contribuant à la défense de l'Empire.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, le secrétaire lit une lettre de M. Wilson, directeur du Musée Commercial de Philadelphie, demandant des renseignements au sujet de l'industrie de la fabrication des brochettes dans la province de Québec. Le secrétaire est chargé de répondre à cette lettre.

Le comité spécial chargé d'étudier les questions qui seront traitées au Congrès de Londres, en juin, fait rapport comme suit, au sujet des résolutions du Board of Trade d'Ottawa sur l'opportunité d'obtenir des relations plus intimes avec l'Angleterre; en contribuant à la défense de l'Empire.

MONUMENT NATIONAL

Cours de mécanique industrielle

Le soir, à 8 heures, M. Marcel Bellac, ingénieur, donnera la 17e conférence du cours mécanique industrielle.

Le professeur traitera: générateurs de vapeur, chaudières fixes, chaudières tubulaires, appareils accessoires, alimentation, injecteurs, appareils de sûreté, manomètres, indicateurs de niveau, purgeur automatique, régulateurs de pression, séparateurs. Essai de chaudières et essai de foyer.

ACQUITTEE

Le juge Choquet a rendu jugement, hier après-midi, sur le cas de Aggie Ashton, de la rue St-Jasquin, accusée d'avoir vendu de la biisson sans licence.

Comme il a été prouvé que la prévenue ignorait complètement qu'on avait vendu de la biisson, aux personnes qui ont porté plainte contre elle, elle a été acquittée.

Mme Ashton est sortie de l'Asile St-Denis, hier matin. Pour éviter de passer trois autres mois, en prison, elle a payé son amende de \$100.

SOIREES DE FAMILLE

Ce soir

Un chapeau de paille d'Italie qui sera donnée au Monument National ce soir, est un objet de grande valeur. Il est fait de paille d'Italie et est très agréable à porter. Il est de couleur naturelle et est très durable.

Mme Ashton est sortie de l'Asile St-Denis, hier matin. Pour éviter de passer trois autres mois, en prison, elle a payé son amende de \$100.

THEATRE DES VARIETES

Le Théâtre du square Chabouff, contiendra ce soir, à 8 heures, un grand spectacle. Les artistes sont de grande valeur et les décors sont très beaux.

Le Théâtre du square Chabouff, contiendra ce soir, à 8 heures, un grand spectacle. Les artistes sont de grande valeur et les décors sont très beaux.

Le Théâtre du square Chabouff, contiendra ce soir, à 8 heures, un grand spectacle. Les artistes sont de grande valeur et les décors sont très beaux.

Le Théâtre du square Chabouff, contiendra ce soir, à 8 heures, un grand spectacle. Les artistes sont de grande valeur et les décors sont très beaux.

La Cie S. CARSLLEY, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 8 Mars 1900

Offres Spéciales du Vendredi

L'énorme pouvoir d'achat du Grand Magasin contrôle les manufacturiers, règle les valeurs et, en conséquence, abaisse les prix souvent au-dessous de la valeur réelle. Le déploiement écrasant de la valeur remarquable commande un intérêt spécial et exercera une influence puissante sur le public acheteur et attirera ici des milliers de personnes.

OFFRES SPECIALES DE JUPONS EN SOIE

Les offres du Grand Magasin pour vendredi, dans les jupons en soie Gloria, pour dames, au prix du manufacturier, sont une rare occasion. Les jupons sont faits de la plus belle qualité de soie Gloria et de toutes les nuances des prochaines saisons, telles que bleu violet, bleu marin, doublés complètement de volants en ligne, nette cordée, bande piquée de 3 1/2 verges de large. Le prix régulier de ces jupons est de \$4.50. Demain, le prix sera de \$2.99

Un Evénement a propos de Jupes

Le Grand Magasin offre des valeurs rares dans le département des jupes. Venez de bonne heure et procurez-vous en une.

Jupes de robe de couleurs, pour dames, larges de 4 verges, doublées et redoublées, grands patrons escorial. Régulier, \$3.00. Vendredi, \$1.35

Nouvelles jupes de robes pour dames, en étoffe du pays, mélange brun et gris, 4 verges de large, doublées et bordées en velours. Régulier, \$3.75. Vendredi, \$2.12

Jupes de robes noires pour dames, sicilienne coupe à la dernière mode, 4 verges de large, doublées en moiré noir de fantaisie. Régulier, \$4.00. Vendredi, \$2.25

Un Evénement a propos de Toiles pour Draps de Lit

Encore une fois le Grand Magasin montre l'extrême importance d'acheter les draps de lit maintenant que les prix sont les plus bas.

Trap de lit, 45 pouces, gris, épais. Régulier, 12c. Vendredi, 8c

Draps de lit, 72 pouces, blancs, régulier, 25c. Vendredi, 18c

Coton gris, 8 balles de coton gris utile, la qualité valant régulièrement 5c, valeur spéciale demain, 3c

Dép. des Flanelles

Il y a des valeurs très spéciales dans le département des flanelles, vendredi.

Bonne qualité d'étoffes à costume en serge, bleu marin, 54 pouces de large, régulier 45c. Vendredi, 30c

Flanelle grise, épaisse, non rétrécissant point. Régulier, 14c. Vendredi, 9c

Diminution dans la Coutellerie

Une diminution de prix considérable a été faite dans la coutellerie, pour les items qui suivent pour vendredi spécialement.

370 couteaux plaqués, 15c 9c

400 couteaux à pain, 17c 15c

500 couteaux à beurre, 12c 8c

210 couteaux et fourchettes à découper, 30c 20c

270 couteaux et fourchettes de table, 15c 10c

600 cuillères de table, 5c 3c

500 cuillères à dessert, 5c 3c

1000 cuillères à thé, 3c 2c

700 fourchettes plaquées, 6c 4c

600 cuillères pour le sucre plaquées, 10c 5c

425 ciseaux, 15c 10c

VERRERIES

Vases en cristal, de formes choisies et élégantes, de toutes les grandeurs, depuis 6 pouces de haut jusqu'à 10 pouces; très belle qualité. Prix ordinaire 18c. Vendredi, 9c

Salières et poivrières en cristal, couvert en bon métal, grands pour usage de la table et de la cuisine, patrons en relief. Excellente valeur, 5c. Vendredi, 3c

Des centaines d'autres occasions de Bon Marché, Vendredi, dans tout le Magasin.

LA CIE S. CARSLLEY, Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL-184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

LE TERRAIN DU NATIONAL

Un don généreux du Ministre des Travaux Publics

Les directeurs de notre grand club de croquis canadien-français - Le National - se réjouissent, de ce moyen, et cherchent par tous les moyens possibles à augmenter le capital de l'association. Ce moyen, à poursuivre sans trop de difficultés, à l'achat d'un terrain de jeu.

Un grand nombre des nouvelles acquisitions faites ont été envoyées, mais ce qui est mieux, c'est le don généreux que le courrier d'Ottawa apportait à l'échevin Lamarche, ce matin, sous forme d'un chèque de \$100 du ministre des Travaux Publics.

L'exemple de l'honorable M. Tarte devrait être suivi par ceux qui ont à cœur le développement physique de notre jeunesse canadienne française, à l'aide de la National offre des avantages exceptionnels.

On se fera du National une association puissante comme celle de la M. A. A., des Shamrocks, de Westmount, etc., mais pour cela il faut de l'argent.

Les espoirs que les amis de la jeunesse viendront en aide à notre association, en achetant ce terrain d'acteurs - à vendre à la fois de temps, ils auront la récompense de leur petit sacrifice lorsqu'ils seront témoins des triomphes de nos sur le champ athlétique.

PORTE MONNAIE TROUVE

Un constant de la poste No 10, a été égaré sur la rue Guy, un portefeuille contenant un certain nombre d'argent. Le propriétaire pourra le réclamer à ce poste.

A PAPINEAUVILLE

(Correspondance spéciale)

Papineauville, 8 - La vente de terrains pour l'achat d'un hôtel de ville, sous la présidence de M. H. T. Kearney, secrétaire du conseil de comté.

Un grand nombre de personnes venues de différentes parties du comté de L'Isle-à-la-Croix s'assemblent.

Nous avons remarqué un autre MM. John Lauson, E. Martin, de Buckingham, H. S. Baby, E. S. P., Nicholas, G. Gagnon, marchand de St-André-Avelin et Wm. Thomson, maire et Georgez (surnom) de Thurois.

Mlle Dr. El. Aubry de Hull, est en tournée chez sa cousine Madame J.E. Hadon.

Madame St-Julien, est allée à Ottawa lundi.

Mlle Larue, fille de feu M. Elieusippe Larue, de Québec, est en tournée chez M. C. B. Motor, M.P.P.

La session de conseil Municipal, à la ville de Thurois, sera tenue le 15 courant, au rôle d'évaluation, en vue de la collection prochaine de la liste électorale.

Les funérailles de M. Campbell, maire de Lochaber, pendant plus de 20 ans, ont eu lieu à Thurois la semaine dernière. Le défunt était âgé de 82 ans et ne s'était retiré du Canada Municipal qu'au début de sa vie.

Ce soir, une soirée dramatique, au profit de la cause, sera donnée à nos écoles par les personnes d'ici se proposent d'y assister.

AU BUREAU D'ENQUETE

On procède à l'enquête dans l'affaire d'Arthur Laroche, de la paroisse de St-Julien, accusé d'avoir battu Wilfrid Daumais, cultivateur de l'endroit, et de lui avoir volé la somme de \$1.75.

ESCOMPTE DANS CHAQUE DEPARTEMENT

CHEZ

Bernier & West

Coin des rues Sainte-Catherine et Université

APPARELS... Electriques

ABAT-JOUR... Electriques

POURNITURES... DE TOUT GENRE...

MUNDERLOH & CIE.

6 rue St-Sulpice - Montréal

M. WALSH & CO

(Ci-devant de H. Chasteloup)

Ouvrages de Plomberie, de chauffage et d'installation de gaz

APPARELS POUR LE GAZ ET LA LUMIERE ELECTRIQUE

Maisons reliées par fils pour lumière électrique, sonneries, etc.

Ouvriers en fer, cuivre, cuivre travaillé et blanc

PLAQUAGE EN OR, ARGENT et NICKEL

De grand de jolis pour la gravure et l'ouvrage

Bureaux et Ateliers

562 Rue CRAIG - MONTREAL

TELEPHONE BELL 2746

L. N. DENIS

Tapisseries à Bon Marché

313 Rue Saint-Laurent

DES DIAMANTS PLEIN-TITRE!

Intéressant travail de M. A. Blue sur les gisements miniers dans l'Ontario

LES DEPOTS DE FER DU LABRADOR

A la fin de l'après-midi du Canada Mining Institute, un comité composé de MM. Eugene Coste, A. M. Hay, W. Bla... a été nommé pour discuter les amendements à la constitution...

M. A. P. Low, du service des explorations géologiques, à Ottawa, a lu un travail intitulé "Les minerais de fer de la Baie d'Edison". M. Low a fait un rapport sommaire de ses propres explorations dans le district de la Baie d'Edison...

Un travail de M. R. E. Chambers, intitulé "Notes sur les gisements de fer de Belle-Ile de la baie Conception et de Terre-Neuve", a été lu en suite.

M. Arch. Blue a présenté un autre travail intitulé "Y a-t-il des diamants dans l'Ontario?". M. Blue énumère les principaux gisements de minéraux de diamants découverts et expose que dans l'Ontario il y a une classe de territoire métallifère longue de quelques milles...

A la séance du soir, M. C. E. Morgan a lu un travail intitulé "Les mines de fer de l'Ontario". M. Morgan a fait un rapport sommaire de ses propres explorations dans le district de la Baie d'Edison...

Le professeur Millar, de Kingston, a parlé du corindon et décrit les gisements de ce minéral qui existent dans l'Ontario.

En apprenant la mort de son fils, le père Roy est frappé d'apoplexie cérébrale

Québec, 8.—On se rappelle que le soldat A. Roy, du 80e bataillon de Témiscouata au Rimouski, dans la dernière bataille contre le général Cromie, est mort depuis des suites de ses blessures. Le décent était le fils de M. Pierre Roy dit Lauzier, de St-Arsène, comté de Témiscouata...

Unis et il avait très rarement donné de ses nouvelles à sa famille. Dernièrement, M. Pierre Roy recevait une lettre de son fils. Elle était datée de Melbourne, Afrique Australe. Il était tout étonné d'apprendre par cette lettre que son fils, qu'il croyait encore aux Etats-Unis, faisait partie du contingent canadien. Lorsqu'il a appris depuis la nouvelle que l'infortuné avait été tué, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie cérébrale et il est resté presque subitement.

Le marché de Chicago, nous sont fournies par MM. Michael P. & Co., exportateurs de grains, 2002 avenue du Board of Trade.

Table with columns: OUV., MAX., MIN., CLOT. Rows include BLE, MAÏ, AVOINES, SEIGLE, LARD, SAUMON, COTON.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Le juge Mathieu a rendu jugement ce matin en faveur de la Cité de Montréal dans la cause de cette dernière contre la Cité de Laval. Le jugement porte sur \$8,523.04 en frais et dépens pour taxes de la Cité de Laval. Le jugement est intervenu en vertu de l'arrêt de la Cour Supérieure de Québec en date du 21 mars 1929.

Un individu âgé de 28 ans, Richard Ross, a été arrêté devant le Boulevard St-Jacques, sous l'accusation d'avoir assailli une jeune fille, Elizabeth Thornton. Il a été condamné à deux mois de prison.

Un individu âgé de 28 ans, Richard Ross, a été arrêté devant le Boulevard St-Jacques, sous l'accusation d'avoir assailli une jeune fille, Elizabeth Thornton. Il a été condamné à deux mois de prison.

Un individu âgé de 28 ans, Richard Ross, a été arrêté devant le Boulevard St-Jacques, sous l'accusation d'avoir assailli une jeune fille, Elizabeth Thornton. Il a été condamné à deux mois de prison.

COMMERCES LES MARCHES AU BLE

Liverpool, 8.—Le blé a ouvert en baisse de 1-8 d à 5s 10 1/2 mars, 5s 9 1/8 mai, 2s 8 1/2 juillet. Le maïs ouvre à 3s 8 1/2 mai, 3s 7 1/2 juillet, clôture à 3s 8 1/2 mai, 3s 8 1/2 juillet. Le blé ferme 1-8 d plus haut que les prix de l'ouverture.

Paris, 8.—Le blé a ouvert en baisse de 3 centimes, et la farine, en baisse de 15 centimes. Ouverture, blé, mars, 19 f. 65; mai et août, 20 f. 70. Farine, mars, 25 f. 65; mai et août, 26 f. 70.

Chicago, 8.—Le blé a ouvert à 95 1/2 cent, 60 1/2 juillet. Le ton du marché était très ferme et les prix ont avancé de 1/2 cent. L'avant-midi.

Le rapport de Snow, en date du 7 mars, indique que la récolte de blé d'hiver, jusqu'à cette date, n'a souffert aucun dommage appréciable durant l'hiver.

Le fermier du blé de mars sur le marché de New-York était cause de la baisse du blé à Chicago.

Le pétrole à Pittsburg, 8.—Le blé a ouvert à 1.68.

Le marché monétaire, les cours sont fournis par MM. Cabanis & Thérault, banquiers et courtiers, 118 rue St-Jacques.

Les étudiants de McGill ont tenu une assemblée, hier après-midi, pour discuter de la démonstration de lundi.

Deuxième congrès civique en l'honneur du contingent Strathcona.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: ETOILES, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach. Rows include C.P.R., Dominion, Agri, Cable, etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI. Can. Pac. 5 à 9 1/2, 50 à 98 3/8, 2 à 9 1/2, 7 1/2 à 98 5/8.

Le gouvernement fédéral a donné l'ordre de commencer le recrutement pour la police à cheval du Nord-Ouest afin de compléter les membres de ce corps qui sont allés en Afrique.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

DES RANGS A REEMPLIR

Remerciements du général White à Ladysmith

Un autre membre de la compagnie d'Ottawa succombe en Afrique

Le gouvernement fédéral a donné l'ordre de commencer le recrutement pour la police à cheval du Nord-Ouest afin de compléter les membres de ce corps qui sont allés en Afrique.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

Le général White a renvoyé la dépêche suivante hier à son Excellence le gouverneur général.

BONNE NOUVELLE

Les cantonniers du Grand Tronc obtiennent une augmentation de salaire

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

Le général de la compagnie du Grand Tronc vient d'émettre une circulaire disant qu'à partir du 1er avril, une augmentation de 10 cents par jour sera accordée à tous les cantonniers de section en Canada.

La majorité des employés de la compagnie sur cette partie du système bénéficieront de cette augmentation.

R. Wilson - Smith

Courtier en placement de fonds

511 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Obligations du gouvernement, Obligations municipales, Obligations industrielles.

Un grand nombre de placements de fonds très avantageux toujours à la disposition du public.

PRIMOISE - 100. Ceci est presque certain d'être élevé à 100 dans quelques mois et considéré que c'est une des chances au cas de la vie si vous désirez un bon placement assuré prenez ceci dans votre portefeuille.

FERME GUY. A LOUER - Possession immédiate. C'est la plus belle ferme du chemin du bas de Lachine.

A VENDRE. en partie ou en bloc ou à changer pour propriétés de villa ou fonds de commerce, environ 500 lots à bâtir, dont 200 de 25 pieds de front et 200 de 30 pieds.

BON MARCHÉ DANS LES ETOFFES A ROBES. Bernier & West. Coin des rues Sainte-Catherine et Université.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10887, A O'Rourke demandeur vs J. B. Pelletier défendeur.

Le 17e jour de mars 1900 à dix heures de l'après-midi, à la place d'armes du dit défendeur au No 221 rue St-Charles-Bourgeois en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chevaux, etc.

Timbres américains à vendre au Bureau de "La Patrie".

PROPRIETES A VENDRE. Les propriétés suivantes rapportant un loyer annuel de \$3,000.00.

Nos 642 à 648 Rue Drolet, Nos 207 et 209 Rue Sanguinet, Nos 185, 87 et 189 Rue Ste-Elizabeth, Nos 6 et 8 Rue Gréthe, Nos 119, 121 et 197 Rue Cadieux, Nos 266 et 266A Ave 166e-et-Ville, Nos 49 à 46 Rue Marie-Louise.

PROPRIETES A VENDRE. Dans toutes les localités. Placements de 10, 11 et 12 o/o.

J. A. BISSON, Comptable, Liquidateur de Faillites, 1658 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

PROPRIETES A VENDRE. Dans toutes les localités. Placements de 10, 11 et 12 o/o.

J. A. BISSON, Comptable, Liquidateur de Faillites, 1658 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

PROPRIETES A VENDRE. Dans toutes les localités. Placements de 10, 11 et 12 o/o.

J. A. BISSON, Comptable, Liquidateur de Faillites, 1658 Rue Sainte-Catherine, Montréal.

PROPRIETES A VENDRE. Dans toutes les localités. Placements de 10, 11 et 12 o/o.

LE SOLDAT ROY

TUE A PARDEBERG

En apprenant la mort de son fils, le père Roy est frappé d'apoplexie cérébrale

Québec, 8.—On se rappelle que le soldat A. Roy, du 80e bataillon de Témiscouata au Rimouski, dans la dernière bataille contre le général Cromie, est mort depuis des suites de ses blessures.

Unis et il avait très rarement donné de ses nouvelles à sa famille. Dernièrement, M. Pierre Roy recevait une lettre de son fils. Elle était datée de Melbourne, Afrique Australe. Il était tout étonné d'apprendre par cette lettre que son fils, qu'il croyait encore aux Etats-Unis, faisait partie du contingent canadien.

Le fermier du blé de mars sur le marché de New-York était cause de la baisse du blé à Chicago.

Le pétrole à Pittsburg, 8.—Le blé a ouvert à 1.68.

Le marché monétaire, les cours sont fournis par MM. Cabanis & Thérault, banquiers et courtiers, 118 rue St-Jacques.

Les étudiants de McGill ont tenu une assemblée, hier après-midi, pour discuter de la démonstration de lundi.

Deuxième congrès civique en l'honneur du contingent Strathcona.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

La cause de James Baxter, Ferdinand Lemieux et James J. Herbert, accusés de conspiration pour frauder la Banque Ville-Marie a été appelée en cour de Ban de la Reine.

Le procès des directeurs de la Banque Ville-Marie ajourné à lundi.

MARCHE DE CHICAGO

Table with columns: OUV., MAX., MIN., CLOT. Rows include BLE, MAÏ, AVOINES, SEIGLE, LARD, SAUMON, COTON.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields, 1.00 Noble Fire, 1.00 Novelty, 1.00 Old Ironsides, 1.00 Virgine, 1.00 Kambler Cariboo, 1.00 Bullion, 1.00 Cariboo, 1.00 Morrison, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 North Star, 1.00 Kenneth.

Table with columns: Valeur au 24, Vente, Achat. Rows include 1.00 Payne, 1.00 New Eagle, 1.00 République, 1.00 Viatre, 1.00 Montréal & London, 1.00 Noble Fire, 1.00 Brandon & Golden CP, 1.00 California, 1.00 Old Gold Fields, 1.00 Cariboo Hydraulic, 1.00 Evening Star, 1.00 Big Tires, 1.00 Gold Hills Developing, 1.00 Iron Coll, 1.00 Knobs Hill, 1.00 Monte Christo Con, 1.00 Montréal Gold Fields,

